

ARMOIRES DMS & DIS 450 - 560

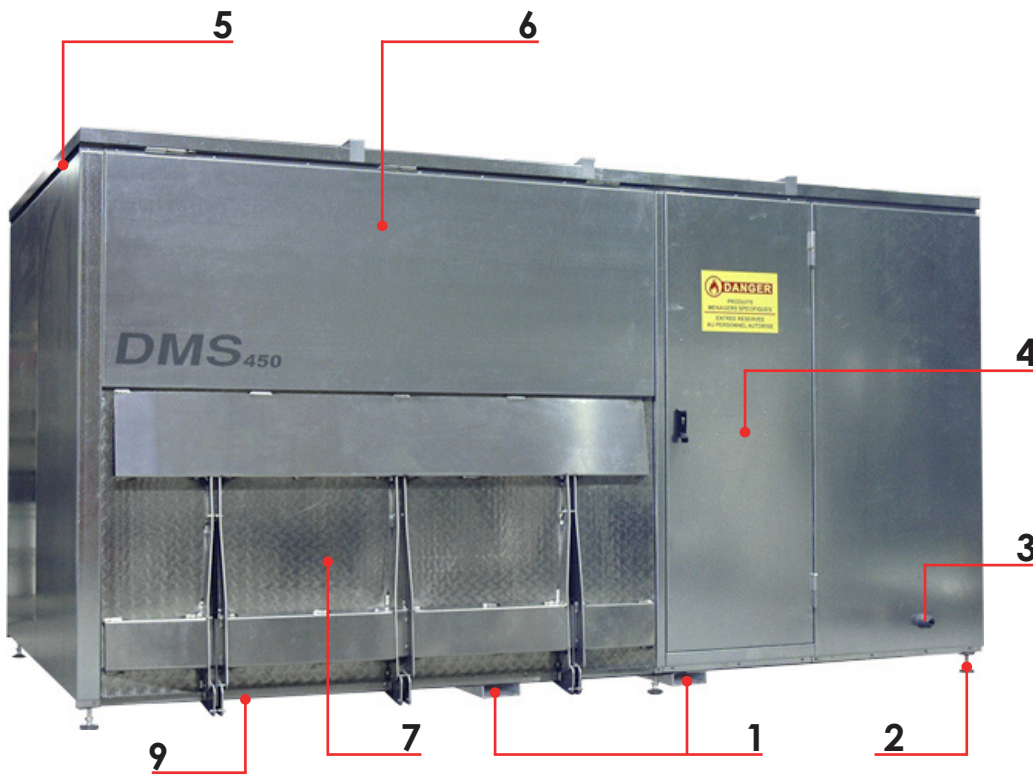
Manuel d'instructions



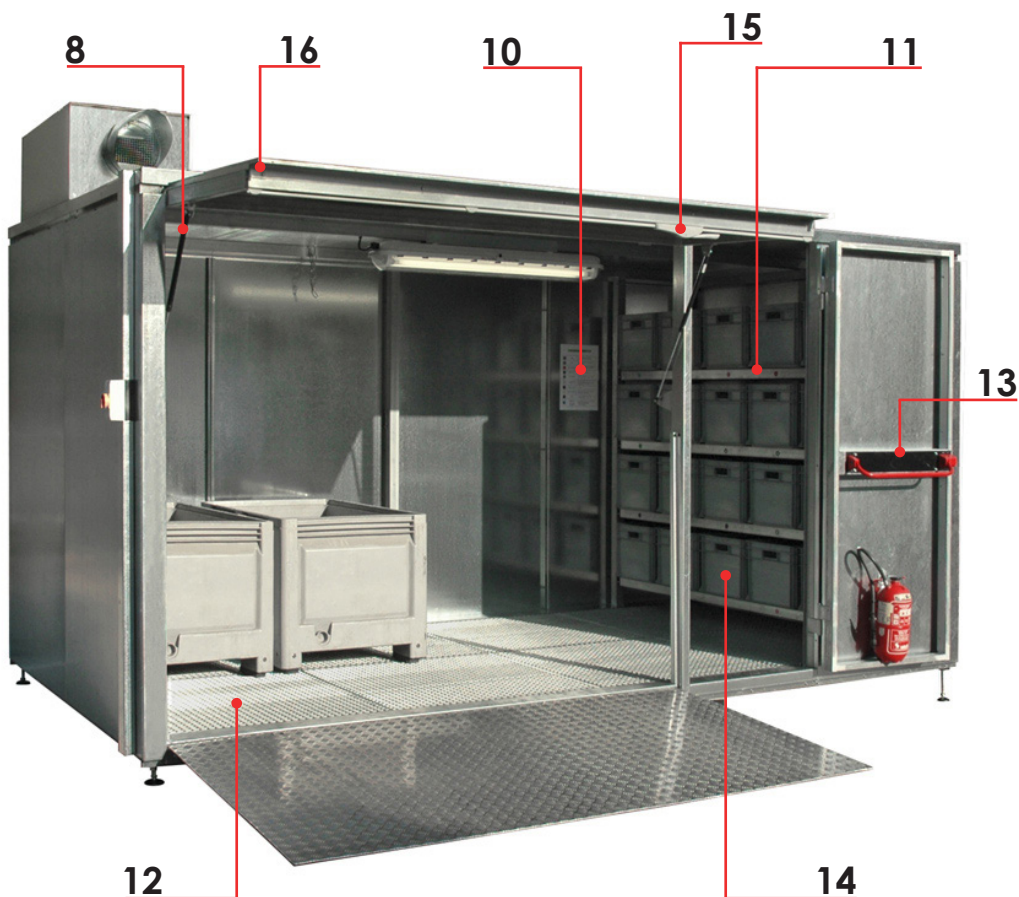
Vous venez de recevoir votre armoire :

Type	
N° de série	
Date de fabrication	

I. COMPOSITION



1	Foureaux à fourche de chariot élévateur
2	Vérins de nivellement
3	Butoir aimanté
4	Porte de service
5	Ventilation haute sur les 2 côtés par chicanes latérales
6	Hayon haut relevable formant auvent
7	Hayon bas, abattant formant rampe d'accès en aluminium anti-dérapant
8	Vérins à gaz
9	Ventilation basse par chicanes sur façade avant et arrière
10	Code de tri des DMS et DIS
11	Etagères à rouleaux
12	Caillebotis galvanisé sur bacs de rétention en inox
13	Serrure anti-panique
14	Bacs de 60 L en polyéthylène (en option)
15	Crémone pompier
16	Butée en caoutchouc



II. DECHARGEMENT

Les armoires DMS 450 et 560 sont facilement déchargeables : soit à l'aide d'un **chariot élévateur** à fourches de minimum 2 tonnes, soit à l'aide d'une grue avec sangles (non fournies). **Nous déconseillons vivement l'utilisation d'un tracto-pelle équipé de fourches.**

Pour déplacer l'armoire DMS et DIS :



Glisser les fourches du chariot élévateur dans les fourreaux, de section 170 x 65 mm, (n°1, p 1/10), situées sous chaque armoire DMS et prévues à cet effet.

Cette armoire pour DMS, DIS et DTQD se déplace facilement.

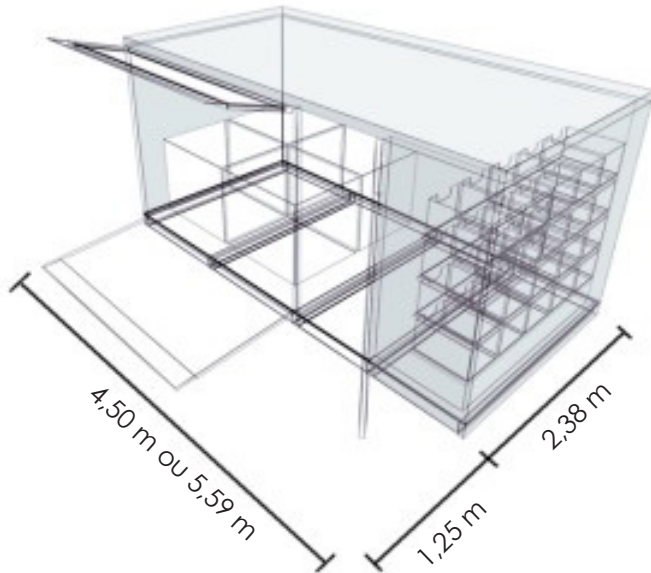


Déplacer l'armoire à l'aide du chariot élévateur ou, à l'aide de la grue avec sangles.

Un bon déchargement préviendra tous vrillages de l'armoire.

III. METTRE L'ARMOIRE DE NIVEAU

Les armoires DMS et DIS 450 et 560 se posent sur une dalle béton ou sur un sol bitumé. (Nous contacter pour tout autre type de revêtement).



La surface d'encombrement au sol de l'armoire, hayon bas ouvert est de :

- **16,33 m²**, soit 4,500 m x 3,63 m pour l'armoire DMS & DIS 450
- **20,31 m²**, soit 5,595 m x 3,63 m pour l'armoire DMS & DIS 560

Mise à niveau de l'armoire :

Cette opération permet d'assurer une bonne horizontalité de l'armoire, afin d'éviter tout déversement prématuré des bacs de rétention.

Cette opération s'effectue avec un niveau à bulle et par le réglage de 6 vérins de nivellement situés sous chaque armoire DMS (n°2, p1/10).



A la livraison, les 6 vérins de nivellement sont pré-réglés à une hauteur de 70 mm.

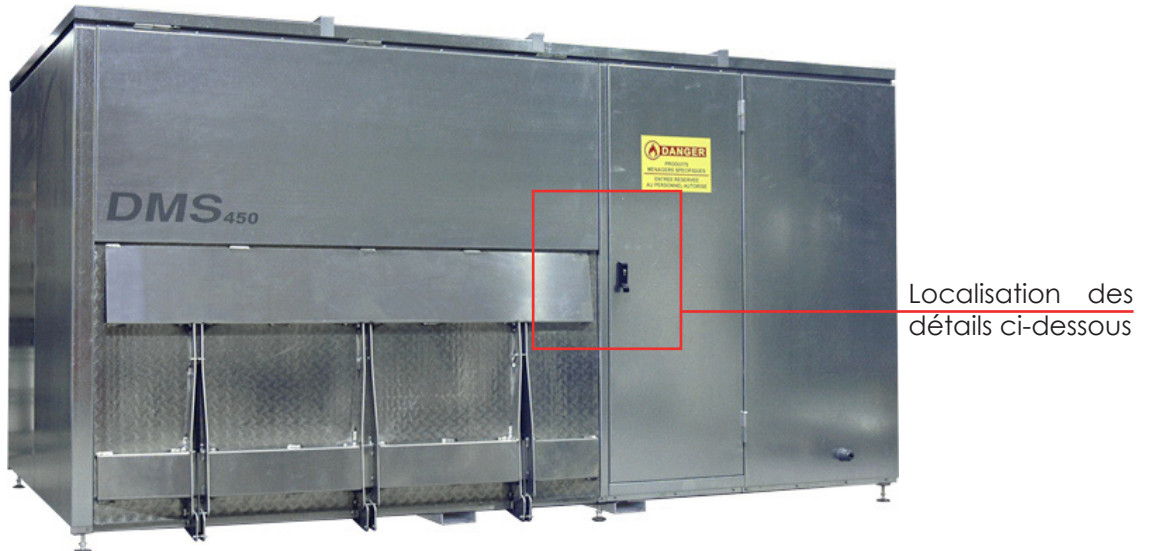
L'armoire posée au sol, régler les vérins de nivellement avec une clé plate de 20.

Les vérins de nivellement permettent de mettre de niveau l'armoire sur un terrain dont la **pente n'excède pas 6 %**.

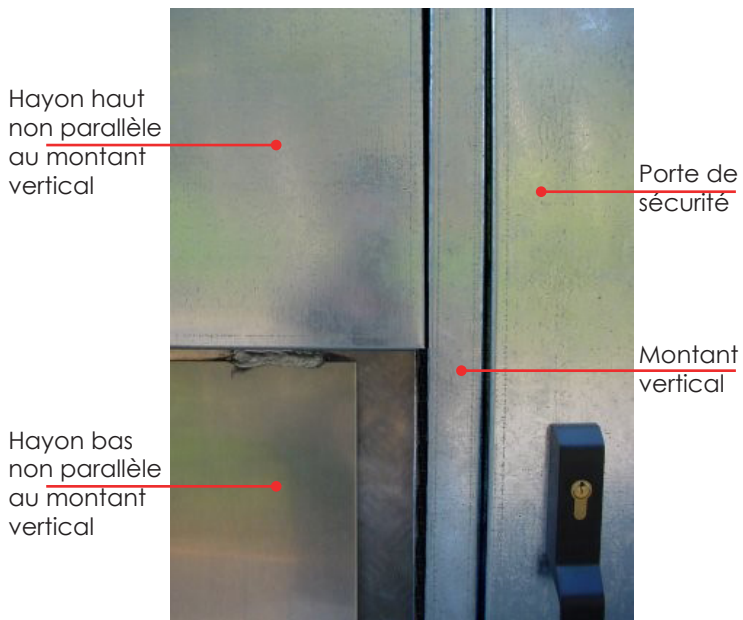
IV. REGLAGE DES PIÈCES MOBILES

ATTENTION :

Le bon fonctionnement des hayons haut et bas et de la porte de sécurité nécessite un bon réglage des vérins de nivellement.



MAUVAIS

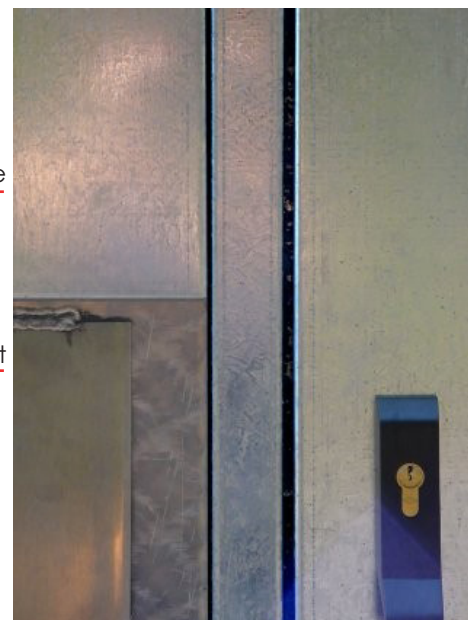


Exemple de réglage :

Les montants verticaux de l'armoire ne sont pas parallèles aux champs des hayons et de la porte.

Procéder à un nouveau réglage des 6 vérins.

BON



Exemple de réglage :

Les montants verticaux de l'armoire sont bien parallèles avec les champs verticaux des hayons et de la porte, après réglage des 6 vérins de nivellement.

V. CONSEILS D'UTILISATION

Un système d'ouverture simple et sans effort :

1. Déverrouiller la crémone pompier (n°15, p 1/10).
2. Relever le hayon haut (n°6, p.1/10).
Celui-ci forme alors un auvent.
3. Abattre le hayon bas (n°7, p.1/10).
Celui-ci, en aluminium anti-dérapant forme alors une rampe d'accès directe pour transpalette ou autre système de manutention manuel.



Les vérins à gaz (n°8, p.1/10) rendent ces manœuvres très faciles.

Pour refermer l'armoire DMS et DIS procéder à l'opération inverse :

1. Relever le hayon bas,
2. Rabattre le hayon haut,
3. Verrouiller la crémone pompier.

Un plancher en caillebotis posé sur les bacs de rétention :



Un plancher caillebotis amovible (charge maximum : 700 kg/ m²) permet de stocker les contenants de DMS, DIS ou DTQD.

Les bacs de rétention de 175 litres chacun, couvrent toute la surface au sol.

ATTENTION : à l'intérieur des bacs de rétention en inox, nous préconisons la mise en place d'un produit absorbant à acquérir auprès des professionnels concernés.

Ce produit rend l'entretien et le nettoyage des bacs plus facile.

N.B. : La mise en place de produits absorbants dans les bacs de rétention se justifie particulièrement pour les acides et dérivés.

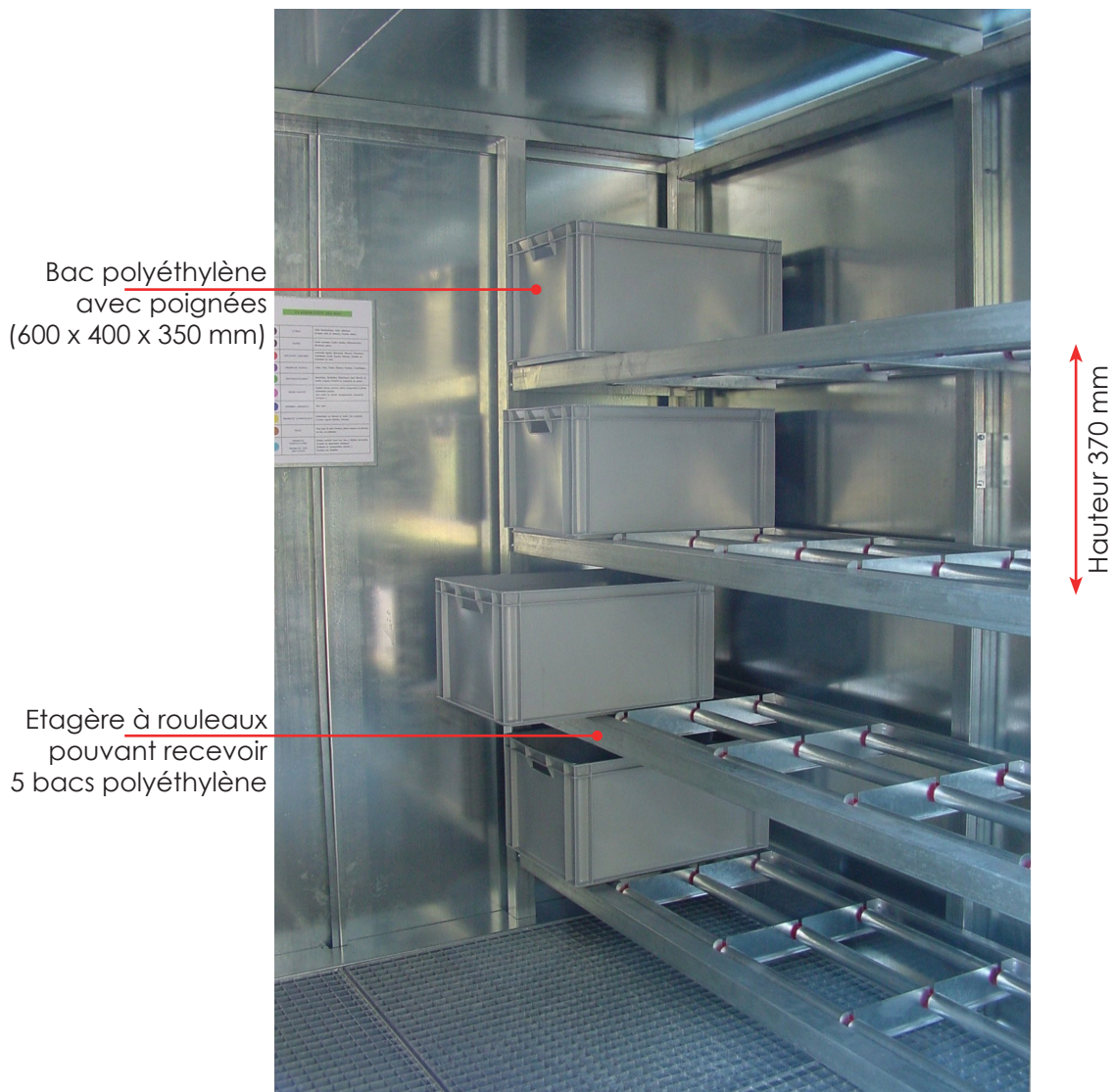
V. CONSEILS D'UTILISATION

Des bacs polyéthylène facilement manipulables :

Les bacs, d'une contenance de 60 litres, sont posés sur des étagères à rouleaux et comportent deux poignées pour la manipulation.

Ils peuvent recevoir tous les contenants caractéristiques et propres aux DMS et DIS.

L'armoire DMS et DIS 230 comporte 2 étagères à rouleaux, pouvant recevoir chacune 5 bacs. Ces étagères sont situées sur le fond de l'armoire (et non sur le côté droit).



V. CONSEILS D'UTILISATION

Un principe de tri suivant une classification des DMS et DIS :

Des pastilles adhésives sont fournies en nombre suffisant pour marquer les bacs en correspondance avec le code couleur national DMS et DIS (n°10, p.1/10), lui-même également fourni.

CLASSIFICATION DES D.M.S.

A	ACIDES	Acide chlorhydrique, acide sulfurique (exemple acide de batterie), fixateur photo...
B	BASES	Soude caustique, lessive alcaline, débouche-évier, révélateur photo...
	SOLVANTS LIQUIDES	Antrouille liquide, détergents, diluants, détachants, lubrifiants, gasoil, essence, solvants, produits de traitement du bois...
	PRODUITS PATEUX	Colles, cires, vernis, peinture, graisses, cosmétiques...
	PHYTOSANITAIRES	Insecticides, herbicides, désherbants (sauf chlorate de soude*), engrais, produits de traitement de jardin...
	MÉDICAMENTS**	Liquides (sirops, gouttes), solides (comprimés) et pâteux (pommades) périmés Sont exclus les déchets biologiquement contaminés (seringues...)
	BOMBES AÉROSOLS	Tous types
	PRODUITS COMBURANTS	Désherbants au chlorate de soude*, eau oxygénée, certains engrais (nitrites, nitrates)
	PILES	Tous types de piles (boutons, plates, longues, au mercure, au zinc, au cadmium)
	PRODUITS PARTICULIERS PRODUITS NON IDENTIFIÉS	Déchets arséniés (mort aux rats...), déchets mercuriels, produits de laboratoires chimiques (Effluents de manipulation, réactifs...), produits non identifiés

* Stockage séparé

** Ont été rajouté à la liste originelle par la plupart des collecteurs



Le collecteur colle les pastilles adhésives sur les bacs en polyéthylène (n°14, p1/10) pour faciliter son tri.



Pastille adhésive correspondant au tableau de classification DMS

VI. NOTICE D'ENTRETIEN

Aucun entretien spécifique n'est à prévoir pour ces armoires en dehors d'un nettoyage périodique (au moins semestriel).

Les parties comportant des articulations mécaniques seront graissées régulièrement.

Le toit sera débarrassé de tout ce qui peut s'y accumuler.

Un nettoyage extérieur peut être effectué avec un nettoyeur haute pression, ou un produit compatible avec l'acier galvanisé.

Les bacs de rétention doivent être maintenus propres. Un déversement accidentel de produits mélangés nécessite un nettoyage immédiat.

VII. FORMATION

Utilisation du local :

RAPPEL : en période d'ouverture de la déchetterie, l'accès intérieur de l'armoire est strictement interdit au public.

La porte de service et le hayon bas doivent être fermés.

L'ouverture du hayon haut permet de réceptionner les produits.

L'abaissement du hayon bas facilite l'évacuation des caisses-palettes par le collecteur.

Les gardiens doivent avoir pris une bonne connaissance du manuel d'instructions de nos armoires, manuel incluant les procédures de déchargement, de mise à niveau, les conseils d'utilisation, d'entretien et de manutentions.

Tri des produits :

Loi d'application du 19 juillet 1976, article 3.2.1., arrêté du 2 avril 1997 :

« Les déchets sont réceptionnés par le personnel habilité qui est chargé de les ranger selon leur compatibilité et leur nature ».

En déchetterie, « le stockage à même le sol est interdit ».

La formation pour le tri des produits est assurée par le collecteur ou par tout autre organisme agréé.

VIII. GARANTIE

La structure en acier galvanisé de l'armoire DMS et DIS est garantie anticorrosion pour une durée de 2 ans à partir de la date de livraison.

Les serrures, vérins à gaz, vérins de nivellement, et rouleaux sont garantis pour une durée d' 1 an à partir de la date de livraison.

La garantie ne couvre pas l'usure, ni les avaries résultant d'un manque d'entretien régulier.

Elle ne couvre pas les détériorations dues à un mélange de produits destinés à un stockage séparé, à une surcharge de stockage, à une installation de l'armoire ne respectant pas nos précautions d'emploi ou, à un usage inadéquat.